

## REGLEMENT

(Mise à jour effectuée suite à l'Assemblée Générale de juin 2010)

### Article 1 :

Le Comité Départemental des Clubs d'Echecs (C.D. 08) organise, chaque saison sportive (de septembre à juin) un championnat ouvert à tous joueurs et joueuses, licenciés A dans un club ardennais.

- ▶ **Première division** : Tournoi ouvert à tous les joueurs et les joueuses présentés par leur responsable de club et déjà aguerris à la compétition échiquéenne.
- ▶ **Ce championnat se déroulera en 7 RONDES système suisse**
- ▶ **Deuxième division** : Tournoi ouvert à tous les joueurs et les joueuses ne répondant pas aux critères d'accèsion à la première division, ainsi qu'à ceux désirant s'aguerrir à la compétition échiquéenne avant de tenter l'expérience de la première division.

#### **La 3ème Division est pour l'instant en stand-by**

- ▶ **Troisième division** : Tournoi ouvert à tous les joueurs et les joueuses débutants, non encore familiarisés avec les compétitions, et à tous ceux qui ne seraient pas certains de pouvoir disputer toutes les rondes du championnat.

### Article 2 : REGLES DU JEU

Les règles du jeu sont celles de la FIDE applicables le jour de chacune des rondes (dernière édition du livre de l'Arbitre avec réactualisation si nécessaire en cours de saison).

Les participants, et en tous cas les dirigeants de clubs, sont instamment priés de se procurer ce document et de s'en imprégner.

### Article 3 : APPARIEMENTS

Les appariements de chaque division s'effectueront au système Suisse intégral (Règles CO4 du livre de l'Arbitre).

Seront appariés à la première ronde tous les participants régulièrement inscrits et répondant aux critères fixés à l'article 1 (une date limite d'inscription sera fixée chaque début de saison par le CD 08).

En division 1 et 2, l'appariement d'une ronde postérieure s'effectuera, sauf exception, le lundi précédant cette ronde et sera diffusé le plus tôt possible avant chaque ronde aux responsables de cercles.

En division 3, l'appariement s'effectuera sur place, le jour de la ronde, en intégrant les joueurs et joueuses présents à 14 heures.



### Article 4 : CADENCES DE JEU

- ▶ **1<sup>ère</sup> division** : cadence fischer 1H40 ET AJOUT DE 30 SECONDES / COUPS NOTATION OBLIGATOIRE.
- ▶ **2<sup>ème</sup> division** : IDEM POUR LA 2ème division.

- ▶ 3<sup>ème</sup> division : 2 parties de 61 minutes K.O. avec couleurs inversées (réglage des pendules mécaniques à 4 heures 58).

#### **Article 5 : DATES, LIEUX ET HORAIRES DE JEU**

Sauf décision exceptionnelle, prise par le CD 08, les rondes de chaque division se dérouleront le dimanche, selon un calendrier établi par la direction du tournoi en début de saison et la mise en action des pendules s'effectuera, dans la mesure du possible, à 14 heures, sous le contrôle de l'arbitre.

#### **Article 6 : DROITS D'INSCRIPTION (Tarifs Adultes et Jeunes)**

Ils sont fixés, pour chaque saison à venir, par l'Assemblée Générale clôturant la saison précédente.

#### **Article 7 : NOTATION DES PARTIES**

En 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> divisions, les parties seront obligatoirement notées par les participants sur les feuilles fournies par l'organisation en appliquant le système de notation algébrique défini au livre de l'Arbitre (UVI – Chapitre 1-1 – Annexe E).

En 3<sup>ème</sup> division, la notation sera fortement recommandée, mais non obligatoire.

#### **Article 8 : ARBITRAGE - COMMISSION D'APPEL**

Un arbitre sera désigné à chaque ronde par l'organisateur ou, à défaut, par la direction du tournoi. Il est chargé de veiller à la stricte application des règles du jeu et de ce règlement. En cas de litige, toute réclamation, exprimés dans les formes prévues par les textes, sera soumise à la décision d'une commission d'appel désignée, chaque début de saison, par le CD 08.

#### **Article 9 : CLASSEMENTS ET DEPARTAGES**

Dans chacune des trois divisions, le classement final s'effectuera au nombre de points de parties décroissants et, en cas d'égalité, aux systèmes de départage (1 : cumulatif – 2 : : performance).

Sauf pour la première place de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> division, où un système de départage particulier sera mise en œuvre.



depuis le 01 SEPTEMBRE 2010

**parties rapide lors de la dernière ronde et blitzs si égalité**

\*\*\*\*\*

**Ce départage n'est plus d'actualité**

Cas particuliers de 2 ou plusieurs premiers ex aequo (1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> divisions) :

- ▶ **A - 2 joueurs** : ils disputent deux parties, avec couleurs inversées, à la cadence prévue à l'article 4 pour la division concernée (Tirage au sort de la couleur pour la première partie, le plus tôt possible, en présence des deux joueurs).
- ▶ **B - 3 à 4 joueurs** : ils disputent un tournoi « toutes rondes » - une seule partie avec chaque adversaire, à la cadence prévue à l'article 4 pour la division concernée, après tirage au sort, le plus tôt possible, du numéro d'appariement et application des tables de BERGER et du protocole de VARMA (C08 du livre de l'Arbitre) – si joueurs du même cercle en lice.
- ▶ **C - Plus de 4 joueurs** : un système d'élimination directe, calqué sur la Coupe des Ardennes, et permettant de désigner un champion avant l'Assemblée Générale de fin de saison, sera mis en œuvre.  
 Tirage au sort intégral des matches (avec X si nombre impair de joueurs) qui se joueront à la cadence prévue à l'article 4 pour la division concernée avec tirage au sort de la couleur sur place pour les plus jeunes.  
 En cas de nulle, 2 blitz de 5 minutes par joueur avec couleurs inversées et si encore nulle (1-1) un dernier blitz avec blancs 6 minutes et noirs 5 minutes ( la nulle qualifiant les noirs). Dans cette ultime formule, le gagnant du tirage au sort renouvelé avant la partie peut choisir sa formule (blancs : 5 minutes ou noirs : 6 minutes).  
 Ce système sera renouvelé jusqu'à une finale à deux joueurs qui désignera un champion et un vice-champion dans les mêmes conditions de jeu que pour les éliminatoires.  
 Les joueurs éliminés seront reclassés derrière les deux finalistes dans l'ordre obtenu à l'issue de la 9<sup>ème</sup> ronde du championnat ( cumulatif – solkoff et performance).

Pour les formules A et B, si les matches de départage prévus ci-dessus n'ont pas permis de désigner le champion, un cycle de parties - 2 x 20 minutes K.O. – sera mise en œuvre entre les joueurs restant ex aequo et ayant totalisé le plus de points (le, ou les, suivants (s) étant éliminés et classés selon le nombre de points réalisés et, si ex-aequo, dans l'ordre obtenu à l'issue de la 9<sup>ème</sup> ronde du championnat (cumulatif, solkoff et performance).

- ▶ **Si 2 joueurs** : 2 parties de 2 x 20 minutes K.O. avec couleurs inversées + belle si nulle (1-1) avec tirage au sort de la couleur par le plus jeune.
- ▶ **Si plus de 2 joueurs** : tournoi « toutes rondes » - 2 x 20 minutes K.O. – avec même principe que la formule B définie ci-dessus (tirage au sort des numéros d'appariement avec tables de BERGER et protocole de VARMA).

Si, à l'issue de ces parties – 2 x 20 minutes K.O. – le champion n'a pu être désigné, un cycle de parties de blitz sera mis en œuvre entre les joueurs restant ex æquo et ayant totalisé le plus de points (le, ou les, suivant (s) étant éliminés et classés selon le nombre de points réalisés et, si ex æquo, dans l'ordre obtenu à l'issue de la 9<sup>ème</sup> ronde du championnat (cumulatif, solkoff et performance).

- ▶ **Si 2 joueurs** : 2 blitz de 5 minutes par joueur + belle si nulle (1-1) avec la formule : 6 minutes pour les blancs et 5 minutes pour les noirs où la nulle qualifie les noirs.
- ▶ **Si plus de 2 joueurs** : tournoi « toutes rondes » : blitz de 5 minutes par joueur avec couleurs inversées jusqu'à désignation d'un champion ou jusqu'à ce qu'il ne reste plus que 2 joueurs ex æquo en lice, auquel cas on mettra en œuvre le système blitz définitif (Blancs 6 minutes et noirs 5 minutes) défini ci-dessus. Le, ou les joueur (s) éliminés seront classés selon le nombre de points réalisés et, si ex æquo, dans l'ordre obtenu à l'issue de la 9<sup>ème</sup> ronde du championnat (cumulatif, solkoff et performance).

*Les lieux, dates et heures de ces sessions de départage seront fixés par la direction du tournoi. Les dates seront choisies judicieusement, en excluant toute date déjà déterminée pour une compétition officielle au niveau Ligue, Nationale ou Internationale, si un ou plusieurs joueurs à départage sont concernés par ce type de compétition.*

#### **Article 10 : FORFAIT - INDISPONIBILITE - REPORT**

- ▶ **Engagements tardifs** :  
*Afin de permettre la participation des personnes se licenciant dans un club après la clôture des inscriptions aux championnats de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> divisions, il sera toléré, sur demande du responsable du club et après accord de la direction du tournoi, que ces personnes soient intégrées, avec 0 point, jusqu'à l'appariement de la 4<sup>ème</sup> ronde – Aucune dérogation ne sera accordée.*
- ▶ **Forfaits** :  
*Tout participant, de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> divisions, auteur d'un forfait non justifié, sera déclaré forfait général pour le tournoi en cours, recevra un avertissement écrit (transmis au fichier fédéral) et ne pourra participer au championnat de la saison suivante.*  
*Tout participant, de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> divisions, auteur de deux forfaits même justifiés, sera déclaré forfait général pour le tournoi en cours (toutefois, cette mesure ne pourra être appliquée par la direction du tournoi en cas de raisons de force majeure dûment justifiées).*
- ▶ **Indisponibilité – Reports** :  
*Tout participant, de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> divisions, qui, **pour une raison sérieuse**, ne serait pas libre le jour prévu pour la ronde devra avertir le plus tôt possible la direction du tournoi, ainsi que son adversaire, pour reporter le match.*

*Tout les reports devront être effectué avant la date de la ronde en cours*

*Un accord devra être trouvé avec l'adversaire pour jouer, dans les limites fixées*

*Le match reporté se jouera dans les locaux du club du joueur subissant le report (sauf indisponibilité d'un tel local ou accord entre les joueurs pour un autre lieu). La direction du tournoi devra être informée du lieu, de la date et de l'heure fixés pour ce report afin de prévoir, dans la mesure du possible, la présence d'un dirigeant (ou autre) pouvant assurer le rôle d'arbitre.*

*Si les deux adversaires ne parviennent pas à un accord quant à la date, le lieu ou l'heure du report, ceux ci seront fixés par la direction du tournoi. Cette décision sera irrévocable, c'est pourquoi le CD 08 compte sur la sportivité et le bon sens des participants.*

*En cas d'indisponibilité annoncées dans les 48 heures précédant la ronde, le match sera perdu par forfait par le joueur défaillant, sauf si l'adversaire accepte un report dans les conditions fixées ci-dessus.*

**Article 11 : RAPPEL IMPORTANT A L'ATTENTION DES PARTICIPANTS ET DES DIRIGEANTS**

*Tout participant aux différentes divisions du championnat devra être titulaire d'une licence A pour la saison en cours et avoir réglé les droits d'inscription prévus à l'article 6 du présent règlement **avant l'appariement de la 4<sup>ème</sup> ronde.***

***Le non respect de cette clause entraînera l'exclusion du championnat de tout joueur et joueuse en défaut, c'est pourquoi le CD 08 compte sur le sérieux de tous afin d'éviter ce type de décision désagréable mais parfois nécessaire.***